

**Délibération
n°2025.058**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 14
Présents : 10
Procurations : 1
Votants : 11

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit décembre, à dix-huit heures
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)
Dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du conseil, sous la
présidence de **Madame FOURNIER Ophélie**, 1ère adjointe en l'absence du
Maire empêché.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 décembre 2025

Étaient présents : CHAPUIS Philippe, COQUERY Liliane, FOURNIER Ophélie,
GANA Dominique, JALBY Jean-Paul, MAITREPIERRE Aline, MAZOUZ-CHAIX
Josiane, NOEL Patrick, PRON Bénédicte, THOMAS Corinne.

Objet:
**Demandes de
subventions auprès
de la CAF**

Absent avec procuration : Monsieur TOUZERY Jean-Pierre a donné procuration
à Mme COQUERY

Absent excusé : M. DELESGUES Christian

Absents non excusés : M. CARRE Christian et Mme SENOTIER Sandrine

Secrétaire : M. Patrick NOEL

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subventions auprès de la
CAF pour les services périscolaires pour les animations d'Éveil artistique, culturel,
scientifique et sportif.

La commune souhaite développer l'éveil artistique, culturel, scientifique et sportif
des enfants tout au long de l'année en partenariat avec les structures du
territoire.

Le projet prévoit l'intervention de prestataires/partenaires extérieurs sur des
créneaux dédiés, les soirs en garderie, une à deux fois par semaine.

Les intervenants seraient des prestataires, des associations, des éducateurs... du
domaine artistique, sportif ou scientifique qui interviendraient sur un ou deux
groupes d'une quinzaine d'enfants en adaptant leurs propositions à l'âge de
l'enfant.

Les intervenants seraient programmés par cycles (de vacances à vacances), tout
au long de l'année. Un sondage a été réalisé auprès des enfants et des familles
pour identifier les centres d'intérêts des enfants.

Le coût financier du projet s'élève à 3000 € et la demande de subvention auprès
de la CAF du Cher est présentée à hauteur de 80% soit 2400 €.

Cela couvre tous les ateliers réalisés et a permis de développer l'offre proposée.

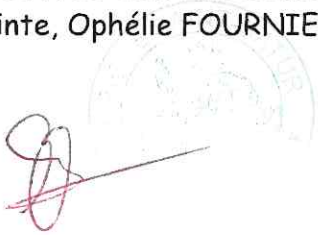
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Le Conseil Municipal,

ARRETE les modalités de financement du programme d'éveil artistique, culturel, scientifique et sportif telles que présentées ci-dessus ;

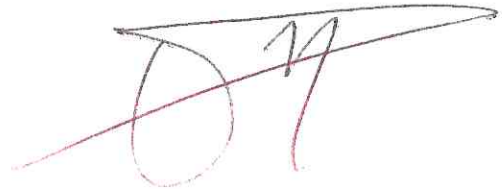
AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la CAF du Cher dans le cadre de l'aide au fonctionnement pour le programme d'éveil artistique, culturel, scientifique et sportif dans les conditions présentées ci-dessus.

Et ont signé les Membres Présents
Pour extrait conforme,
à Saint-Satur, le 19 décembre 2025

La Présidente de séance
L'adjointe, Ophélie FOURNIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'OF', with a red circular stamp partially visible in the background.

le Secrétaire, M. Patrick NOEL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PN', with a red circular stamp partially visible in the background.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la
Transmission en Préfecture
et de la publication en ligne
le 22/12/ 2025